

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 22/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION :

01/04/2015

DATE D’AFFICHAGE :

09/04/2015

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Ayant donné procuration : 5

Absent excusé : 0

Absent : 0

OBJET :

MAITRISE DES EAUX DE
 RUISSELLEMENT ET
 RESTRUCTURATION DE CHAUSSÉE
 RUE DES CARRIÈRES À BAVANS

Annulée et remplacée par 23/2015

RÉSULTAT DU VOTE :

- Pour : 21

- Contre : 6

- Abstentions : 0

L’an deux mil quinze le neuf avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de :
Madame Agnès TRAVERSIER, Maire

Étaient présents : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHIETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.

Étaient représentés : GIRARD Jean-Claude, MULLER-FRAS Stéphanie, BEDEZ Christian, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.

Procurations données :

GIRARD Jean-Claude a donné procuration à ATAR Nathalie,
 MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DELMARRE Véronique,
 BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre,
 GORGULU Alpay a donné procuration à DURY Bernard,
 PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline.

Monsieur Jean-Pierre LIPSKI est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, sur proposition de Madame le Maire, par 21 voix POUR, 6 voix CONTRE, 0 abstentions :

- s’engage à réaliser et à financer des travaux concernant **la Maîtrise des eaux de ruissellement et la restructuration de chaussée, rue des Carrières à Bavans** dont le montant s’élève à 20 000,00 € HT soit 24 000,00 € TTC,

- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant: (montants en € TTC) :

▪ Fonds propres de la commune en fonction des participations attendues:	17 640.00 €
▪ Emprunts:	0.00 €
▪ Subvention DETR	7 560.00 €

- sollicite en conséquence le soutien financier de l’État,

- au vu de l’urgence de la situation, demande l’autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention,

SOUS-PREFECTURE

24 JUN 2015

MONTBELIARD

- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 09/04/2015

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 09/04/2015
Publiée le 09/04/2015.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire